

[< Retour](#)[Recherche avancée](#)[Imprimer](#)**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****COMMUNE DE VER SUR LAUNETTE**

Mme Betty COËLLE - Maire

5 rue du Bois

60950 VER SUR LAUNETTE

Tél : 03 44 54 01 69

W **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Construction d'une Mairie				
Référence	ADTO 61215 / 20-258				
Type de marché	Travaux				
Mode	Procédure adaptée				
Code NUTS	FRE22				
DESCRIPTION	<p>Les prestataires attributaires interviendront dans les conditions fixées dans le Code de la Commande Publique et les pièces contractuelles du marché listées et priorisées dans le contrat valant acte d'engagement et CCAP qui leur sera notifié.</p> <p>La présente consultation fait suite à une déclaration sans suite pour motif d'infructuosité.</p> <p>La présente consultation ne concerne que les lots 1 à 8, 10 et 11. Les marchés relatifs aux autres lots sont en cours d'attribution.</p> <p>Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Dans l'affirmatif, l'ensemble des offres fera l'objet d'une demande de négociation dans les conditions précisées dans le règlement de consultation.</p> <p>Les candidats peuvent effectuer une visite des lieux d'exécution du marché avant la remise de leur offre dans les conditions fixées à l'article 2.10 du règlement de consultation.</p>				
Code CPV principal	45210000 - Travaux de construction de bâtiments				
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui				
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont acceptées				
Quantité ou étendue	<p>La proposition de variantes facultatives est autorisée dans les conditions fixées à l'article 2.4 du règlement de consultation. Elles seront analysées sous réserve que le candidat ait répondu intégralement à la solution de base.</p> <p>La proposition de variantes imposées est prévue et définie au CCTP. L'absence de proposition d'une variante imposée conduira au rejet de l'offre.</p> <p>Le marché comporte une ou des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) définies dans le CCTP. Les candidats doivent impérativement y répondre.</p> <p>L'opération est divisée en lots, chaque lot faisant l'objet d'un marché séparé.</p>				
Options	Oui Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique. Le marché comporte des tranches (ferme et optionnelles) définies dans les documents de la consultation. Le marché ne sera pas reconduit.				
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	Gros-oeuvre - Installation de chantier				45223220
N° 2	Bois - Paille - Enduits extérieurs				45261220
N° 3	Couverture - Zinguerie				45261210
N° 4	Menuiseries extérieures				45421100
N° 5	Métallerie				44316500
N° 6	Cloisons - Doublages - Faux-plafonds				45421141

N° 7	Menuiseries intérieures bois	45421000
N° 8	Peinture - Revêtements durs	45440000
N° 10	Plomberie - Chauffage - Ventilation	45330000
N° 11	VRD - Aménagements extérieurs	45232451

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Retenue de garantie de 5 pour cent du montant (T.T.C.) du marché ou garantie à première demande pour couvrir les réserves à la réception des travaux selon les modalités du marché. Garantie de parfait achèvement de 1 an après réception. Garantie à première demande à constituer en cas d'avance couvrant la totalité de son montant.

Financement Paiement à 30 jours par virement. Prix révisable. Prix global et forfaitaire. Possibilité de nantissement ou de cession de créances. Modalités de financement : subvention et/ou fonds propres (autofinancement et emprunt).
Avance fixée à 5 pour cent du montant (T.T.C.) initial du marché

Forme juridique Le mode de dévolution du marché est défini dans le règlement de consultation.

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les éléments nécessaires à la sélection des candidatures et à l'attribution du marché sont précisés dans le règlement de consultation.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40 % : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

Offres

Remise des offres le **07/10/20 à 18h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les candidats devront télécharger l'ensemble du dossier de consultation des entreprises sous forme électronique via le site <http://www.adto.fr/avis-de-marches/> (lien "DCE").

Lors du téléchargement, il est conseillé de renseigner le nom du soumissionnaire et une adresse électronique permettant une correspondance électronique, afin de bénéficier de toutes les informations diffusées lors de la présente consultation.

En cas de retrait anonyme, le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation.

Les conditions de remise des plis indiquées au règlement de consultation s'imposent aux candidats. Toute remise sous une autre forme que celle imposée entraînera l'irrégularité de l'offre.

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 01 Tél : 03 22 33 61 70 - Fax : 03 22 33 61 71 <u>greffe.ta-amiens@juradm.fr</u> Organe chargé des procédures de médiation : CCRA 54 Préfecture 1 rue du Préfet Claude Erignac CS 60031 54038 Nancy CEDEX Tél : 03 83 34 26 26 - Fax : 03 83 27 49 84 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel: depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative). Référé contractuel: 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-1 à R. 551-9 du code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du code de justice administrative). Recours de plein contentieux: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Envoi le 10/09/20 à la publication Publication aux supports de presse suivants : Picardie La Gazette

Inscription au système d'alerte des entreprises

© AWS-Achat

